

PARIS RESPIRE

RUE AUX ÉCOLES

À partir du 2 septembre,
la rue est aux écoliers !

Dans le cadre de sa politique en faveur d'une meilleure qualité de l'air et d'un partage de l'espace public plus harmonieux, la Ville de Paris en accord avec la Mairie d'arrondissement, a choisi de piétonniser les abords de l'école maternelle et des deux écoles élémentaires Jeanne d'Arc, place Jeanne d'Arc, de la contre-allée de la rue Charcot au n°36 de la place.

Des aménagements temporaires seront mis en place en août avant d'être remplacés par des aménagements définitifs pour plus de végétalisation et pour faire place aux piétons, cyclistes et autres trottinettes. Dès la rentrée scolaire, les enfants, parents et riverains pourront ainsi bénéficier, en toute sécurité, d'une rue plus calme et moins polluée.

Attention, les riverains, véhicules de livraison et taxis sont susceptibles de circuler dans certaines voies piétonnes. Pour réaliser cette piétonnisation, 23 places de stationnement automobiles sont définitivement neutralisées dans cette portion de la rue.



Plus d'informations sur [Paris.fr](https://www.paris.fr)